

# Fermeture d'une classe à l'école de Courtonne-la-Meurdrac : un rassemblement dimanche

Afin de protester contre la fermeture annoncée d'une classe de l'école de Courtonne-la-Meurdrac (Calvados), un rassemblement est organisé dimanche 14 février 2021.



Les parents d'élèves et élus sont vent debout contre cette fermeture de classe annoncée.

« Pourquoi casser une école qui fonctionne si bien ? », s'interrogent le maire Eric Boisnard et les parents d'élèves de l'école de Courtonne-la-Meurdrac (Calvados). Alors qu'une des quatre classes de l'école Thierry Le Cordier devrait fermer à la rentrée, ils contestent cette décision et organisent un rassemblement dimanche 14 février 2021 à 11h dans la cour de l'établissement.

L'école compte cette année 70 élèves, et devrait en accueillir 66 l'année prochaine selon les prévisions. « On a des effectifs modestes, et on les revendique », lance le premier

édile :

De l'avis de tous les collègues qui nous entourent, les élèves de Courtonne-la-Meurdrac ont des résultats largement au-dessus de la moyenne.

*Eric Boisnard*

L'élu évoque le lancement de l'expérimentation « Territoires éducatifs ruraux » dans trois régions dont la Normandie, dont l'objectif est de réduire l'écart entre les jeunes ruraux et la poursuite des études supérieures. L'expérimentation s'appuie entre autres sur des doublages de classes : « C'est bien la preuve que l'effectif à une incidence sur la réussite des enfants, souffle le maire. Nous, on dit 'chiche', on est d'accord pour faire partie de l'expérience ! ». Il en a fait la demande au directeur d'académie.

[Carte scolaire dans le <span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="9d13a477-dc30-4132-82fb-fec43fe8b96c">Calvados</span> : tout savoir sur les 43 ouvertures et 68 fermetures de classes](#)

Avec cette fermeture, l'école aurait des classes à triple-niveau, et le temps de décharge de la directrice serait réduit. Eric Boisnard rappelle aux parents qui s'inquiètent que quoi qu'il arrive, « tous les enfants resteront à Courtonne, ils n'auront pas à aller ailleurs ».

La défense « de la ruralité »

Parmi ses arguments contre la fermeture, le maire cite aussi « le retard qui a été pris » l'année dernière et qu'il « va falloir rattraper » : « Il est fondamental de conserver des conditions d'enseignement optimales », appelle-t-il dans une lettre envoyée au directeur académique. Et en période de crise sanitaire, « ce n'est pas le moment de mettre plus d'élèves dans les classes qu'il y en a actuellement ».



Les parents ont accroché une banderole devant la mairie de Courtonne-la-Meurdrac (Calvados).

« En tant que citoyens et parents, nous trouvons cette décision injustifiée et pas adaptée aux conditions sanitaires et éducatives », regrette Julie Panthou, maman. Pour Pier-ric Prigent, cette décision « ridicule » est un mauvais signal envoyé « à la ruralité ».

Eric Boisnard abonde, et appelle tout le monde à signer la pétition en ligne lancée par les parents : « Au-delà de la défense de l'école de Courtonne, cela concerne toute la ruralité ». Vendredi 12 février 2021, plus de 790 personnes l'avaient signée. Les parents et le maire espéraient atteindre les 1 000 avant le rassemblement de dimanche.

Contacté, Claude Chotteau, adjoint au directeur académique, « plaide la raison et l'apaisement » : « 70 élèves, c'est extrêmement peu. Les écoles de quatre classes dans le département accueillent généralement entre 90 et 100 élèves ». L'école de Courtonne-la-Meurdrac avait d'ailleurs déjà failli perdre cette quatrième classe à la rentrée 2020. Période de crise sanitaire oblige, elle avait finalement été conservée. Cela ne sera probablement pas le cas cette année : « Nous avons une équité départementale à faire respecter. Dans le département, il y a 348 écoles, avec un bon nombre de quatre classes. Nous ne pouvons pas les traiter différemment ». « Le maire de Courtonne-la-Meurdrac a raison de rappeler qu'il faut faire attention aux écoles rurales, et nous le faisons, par exemple à Livarot, à Meulles, à Orbec, rappelle Claude Chotteau. Ce sont

des endroits où nous mettons des moyens supplémentaires pour accueillir des élèves de CP notamment, parce que nous avons des indicateurs sociaux qui montrent que la population est très défavorisée sur ces communes. Force est de constater qu'à Courtonne-la-Meurdrac, on n'est pas du tout dans ce cas de figure, puisque les indicateurs sociaux y sont hauts. » L'adjoint au directeur académique assure que les conditions d'accueil seront « tout à fait correctes » : « Très sincèrement, les parents doivent être rassurés, la qualité de l'enseignement ne souffrira absolument pas du fait que les élèves soient 22 par classe plutôt que 16 ou 17. Les choses vont très bien se passer ». Quant à la demande d'Eric Boisnard d'intégrer l'expérimentation « Territoires éducatifs ruraux », Claude Chotteau indique qu'il est impossible pour une école seule de la rejoindre. Elle concerne plusieurs établissements d'un bassin de vie, de l'école au lycée : « Qu'il y ait une réflexion sur le bassin lexovien autour de cette question, ce serait effectivement une très bonne idée, il y a sans doute matière ».